

CERTIFIÉ QUALIOPi & LABÉLISÉ CERTIF' RÉGION

Actions de formation  
Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience

TEP :

## BPJEPS ACTIVITES DE LA FORME BIQUALIFICATION, COURS COLLECTIFS ET HALTEROPHILIE-MUSCULATION

→ POUR LES CANDIDATS DESIRANT PASSER LES TEP

<input type="checkbox"/>	1 photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité ou du passeport ou titre deséjour en cours de validité. <b>Le permis de conduire n'est pas recevable.</b>
<input type="checkbox"/>	1 photo à insérer dans votre profil
<input type="checkbox"/>	1 certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement desactivités du BPJEPS Activités de la Forme, daté de moins de 1 an à la date d'entrée en formation
<input type="checkbox"/>	1 attestation d'assurance en responsabilité civile privée en cours de validité
<input type="checkbox"/>	1 copie de vos diplômes sportifs
<input type="checkbox"/>	1 chèque de 61 € pour les frais de dossier (si non effectué par CB lors de l'inscription), libellé à l'ordre du MUC Omnisports Et à envoyer au MUC Omnisports Département Formation – 150 rue François Joseph Gossec – 34070 MONTPELLIER